

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Mer, Littoral et Environnement marin  
Bureau des Marins et Usages de la mer  
61, route du Vallon  
BP 227  
76203 DIEPPE CEDEX

A l'attention de M. [REDACTED]

Port-en-Bessin, le 15/05/2024

*Objet* : Avis sur la stratégie de surveillance du risque microbiologique, nouveau secteur de Saint-Aubin-sur-Mer.

*V/Réf* : Votre courriel en date du 15/04/2024 et ses pièces jointes

*N/Réf* : Archivage Alfresco et Archimer Avis 24-036

*Affaire suivie par* Julien NORMAND/LER-N/Port-en-Bessin

Monsieur,

Dans votre courriel en date du 15/04/2024, vous nous interrogez sur la stratégie de surveillance du risque microbiologique et particulièrement, sur le positionnement du point REMI sur le nouveau secteur ostréicole de Saint-Aubin-sur-Mer.

Comme vous le rappeliez dans votre courriel, une expérimentation visant à déterminer la possibilité et les conditions d'un élevage d'huîtres sur le littoral des communes de Quiberville et Saint-Aubin-sur-Mer a été réalisée entre 2019 et 2021 par le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer-du-Nord. En parallèle, IFREMER a mené une étude sanitaire en vue du classement de la zone, et afin de définir la stratégie de surveillance microbiologique la plus adaptée à celle-ci (Rocq, 2020). Ces deux études considéraient alors un polygone de 60 hectares, concédé au CRC afin de procéder à l'expérimentation.

Ainsi que vous l'énonciez, l'étude sanitaire a conclu que les principales sources de contamination potentielles étaient constituées (**Figure 1**) :

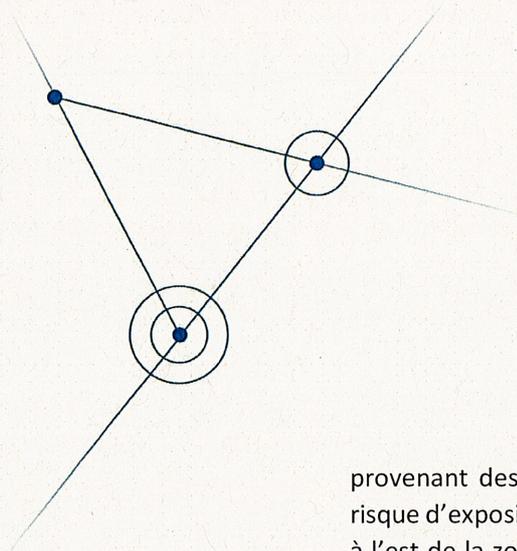
- à l'extrême est de la zone, par l'exutoire de la Saône et l'agglomération de Quiberville ;  
- à l'extrême ouest, par les exutoires du Dun et l'agglomération de Saint-Aubin-sur-Mer.  
Les résultats issus des simulations effectuées grâce aux modèles d'océanographie côtière indiquaient par ailleurs que les 2 extrémités est et ouest de la zone concédée étaient susceptibles d'être affectées par des contaminations microbiologiques

Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)



provenant des sources citées ci-dessus. Ces résultats suggéraient également que le risque d'exposition aux contaminants d'origine microbienne était légèrement supérieur à l'est de la zone concédée. Enfin, des points de prélèvements de coquillages ont été déployés sur la zone d'étude à l'ouest (Point 0009-P-066) et à l'est (Point 0009-P-065) (**Figure 1**) pour réaliser un suivi de la contamination fécale dans les huîtres. A l'issue de ce suivi, le rapport de l'étude sanitaire concluait que « La répartition des résultats dans les différentes classes de qualité ainsi que les moyennes géométriques sont assez comparables sur les deux points ». En tenant compte des différents résultats, son autrice préconisait toutefois que le point 009-P-065 soit préféré pour le suivi régulier de la qualité de la zone.

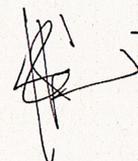
A l'issue de l'expérimentation menée par le CRC, il s'est toutefois avéré que sur le polygone de 60 hectares initialement concédé, seuls les 16,5 hectares les plus à l'ouest pouvaient effectivement faire l'objet d'une exploitation commerciale (**Figure 1**). Or, le point 009-P-065 pressenti pour faire l'objet des suivis se situe à l'extérieur de ces 16,5 hectares, à plusieurs centaines de mètres à l'est.

Par ailleurs, vous nous indiquez dans votre courriel que « le projet territorial de reconnexion de la Saône à la mer a complètement repensé les réseaux pluviaux et un nouvel assainissement collectif a été mis en place sur la vallée de la Saône », ce qui suggère que le risque de contamination en provenance de l'est pourrait diminuer.

Considérant ces éléments, votre suggestion d'effectuer les suivis REMI sur le point situé au coin sud-ouest du secteur concédé nous paraît pleinement justifiée. Le point 009-P-066 sera décalé vers le nord afin de se trouver dans la zone concédée (**Figure 1**). L'IFREMER émet donc un avis favorable à cette proposition.

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire de satisfaction accessible via le lien suivant : <https://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis> et vous en remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



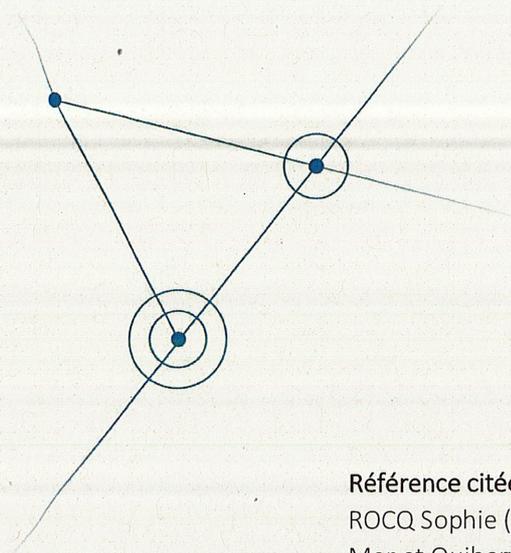
Pour le Président-Directeur Général et par délégation,  
Xavier HARLAY  
Directeur du Centre Ifremer Manche-Mer du Nord

Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

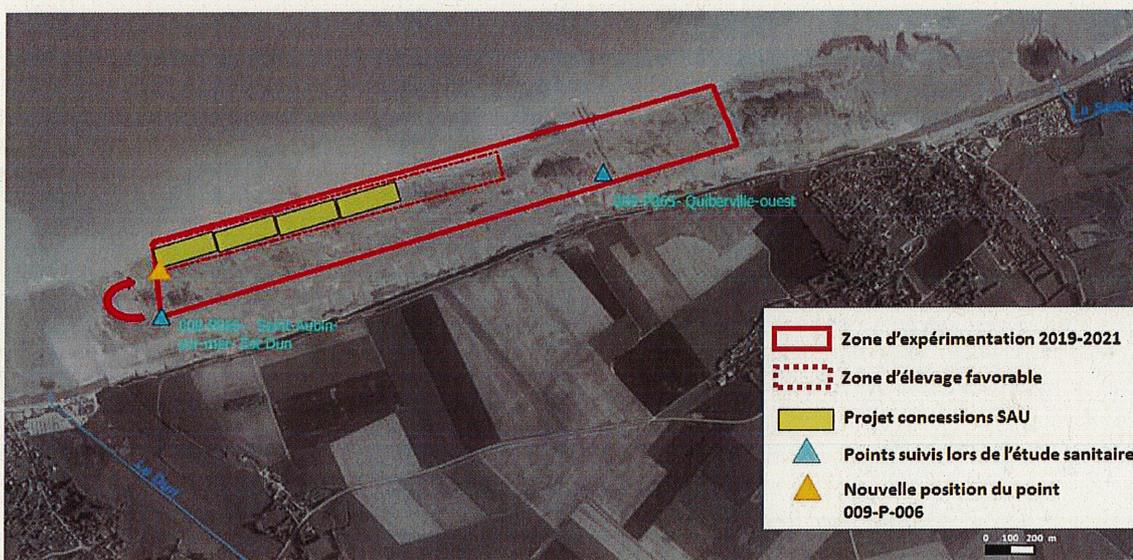
[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)



**Référence citée :**

ROCQ Sophie (2020). Etude sanitaire de la zone expérimentale entre Saint-Aubin-sur-Mer et Quiberville (Seine-Maritime) - groupe 3 (coquillages bivalves non fouisseurs).

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00656/76778/>



**Figure 1 :** Plan de situation de la nouvelle zone conchylicole du secteur de Saint-Aubin-Quiberville, localisation recommandée du point de suivi 009-P-006 (modifié d'après le document fourni par la DDTM 76)

- Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer  
Etablissement public à caractère industriel et commercial
- Station de Port-en-Bessin  
Avenue du Général de Gaulle BP32  
14520 Port-en-Bessin  
France  
+33 (0)2 31 51 56 00
- Siège Social  
1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40
- [www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

